

PRÉVOT (*Georges-Jean-Baptiste*), Officier de la Force Publique (Ath, 23.6.1867 — Jette-St-Pierre, 10.4.1941). Fils de Henri et de Gosselin, Uranie-Joséphine.

Engagé comme soldat au 3^e régiment de ligne le 25 septembre 1883, il avait le grade de sergent-major depuis le 1^{er} octobre 1889 quand il postula son admission à l'État Indépendant du Congo. Il commença par être détaché dans les bureaux de l'É. I. C. à Bruxelles, le 12 février 1891. Agent travailleur, il obtint de continuer sa carrière militaire en Afrique et s'embarqua à Anvers le 10 avril 1891, en qualité de sergent de la Force Publique. Arrivé à Boma le 13 mai, il fut chargé des fonctions de commissaire de police et s'acquitta consciencieusement de sa tâche, puisque, le 1^{er} octobre, il était déjà promu sergent-major avec majoration de traitement. Le 19 février 1892, il était envoyé en expédition sur le *Luculla*. Il fut rappelé à Boma le 14 juillet 1892 pour y être attaché à l'administration de la Compagnie et du Dépôt de la Force Publique. Nommé adjudant le 13 août 1892 et sous-lieutenant le 1^{er} février 1893, il était commissionné le 23 avril pour être attaché au camp d'instruction de Zambi ; il commanda même intérimairement ce camp à partir du 1^{er} juillet 1893. Il fut un des premiers à promouvoir l'élevage du bétail à Zambi pour le ravitaillement du camp.

Son terme achevé, il quittait Boma le 17 mars 1894 et s'embarquait à Banana à bord de l'*Akassa* le 24.

Prévot ne retourna plus au Congo ; il entra dans la police de St-Gilles-Bruxelles le 9 avril 1895 et y remplit les fonctions de commissaire adjoint.

A sa mort, en 1941, il était chevalier de l'Ordre de Léopold II, chevalier de l'Ordre de la Couronne, porteur de l'Étoile de service, de la Médaille commémorative du Congo et de la Croix civique de 1^{re} classe pour 35 ans de bons et loyaux services dans la police de Bruxelles.

5 février 1953.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 708. — Note communiquée à l'auteur par le fils de Georges Prévot, Henry Prévot.